

L'an deux mille vingt, le 05 octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal, sur convocation en date du 30 septembre 2020, s'est réuni sous la présidence d'Yves MERCIER, Maire de Voglans, en nombre prescrit par la loi, Salle Terre Nue au Complexe Noël MERCIER, qui fera office de salle du Conseil Municipal, afin de respecter la distanciation sociale.

### **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 05 OCTOBRE 2020**

L'an deux mille vingt, et le cinq octobre à vingt heures, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est réuni le conseil municipal de la Commune de VOGLANS,

Etaient présents les Conseillers Municipaux : MERCIER Yves, BERNON Martine, BERNOU Malika, BURDET Eric, CAVALLO Sandrine, CONVERT Jacques, CROSET Mathieu, DEVEZE Ophélie, GOUJON Alain, NOIRAY Jean, POUILLILIAN J-Claude, PULLI Nadia, SICOLI Carmela, TETAZ Isabelle, THERME Sébastien.

Absents : Anne CHERPIN, Sylvain GARON-GUINAUD, Floriane PALUMBO

Procurations : S. GARON-GUINAUD donne procuration à M. CROSET

Secrétaire de séance : Malika BERNOU

---

### **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 AOUT 2020.**

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur ce procès-verbal, sachant qu'étaient absents ce jour-là : Mathieu CROSET et Floriane PALUMBO.

Le Conseil municipal approuve ce procès-verbal.

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

## I – AMENAGEMENT DE L'ESPACE

1°) Madame CAVALLO Sandrine présente les autorisations d'urbanisme traitées depuis la dernière réunion du conseil municipal.

<b>CONSEIL MUNICIPAL DU 05 OCTOBRE 2020</b>					
LISTE PC / DP / CU / AT accordés, refusés, retirés, annulés ou sans suite depuis le Conseil Municipal du 31/08/2020					

DOSSIER N°	DEMANDEUR	DATE DE DEPÔT	NATURE DE LA DEMANDE	LIEU DES TRAVAUX	AVIS
------------	-----------	---------------	----------------------	------------------	------

<b>PERMIS DE CONSTRUIRE</b>					
-----------------------------	--	--	--	--	--

PC 17 C 1011	SASU NEOSENS	Accordé le 13/07/2017	Construction d'un bâtiment de 39 logements et commerces	Chemin de Sonnaz	<b>Annulé</b> le 02/10/2020
PC 20 C 1005	TRUCKS SOLUTIONS M. TISSOT	22/06/2020	Construction d'un bâtiment Tachy Et couverture d'une aire de lavage	330 rue de la Prairie	Accordé le 05/10/2020

<b>PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF</b>					
---	--	--	--	--	--

PC 17 C 1011M01	SASU NEOSENS	Accordé le 27/08/2019	Modification des surfaces de plancher, des façades et du stationnement	Chemin de Sonnaz	<b>Annulé</b> le 02/10/2020
-----------------	--------------	-----------------------	--	------------------	-----------------------------

<b>DECLARATIONS PREALABLES</b>					
--------------------------------	--	--	--	--	--

DP 20 C 5002	LAMBERT Alexis	17/02/2020	Régularisation abri de jardin	89 allée des Vergers de Bouvard	<b>Rejet tacite</b> le 25/08/2020
DP 20 C 5021	DORMANT Robert	06/08/2020	Extension de maison	216 allée des Huit Clochers	<b>Retirée</b> le 02/10/2020

<b>AUTORISATION D'AMENAGER UN ERP</b>					
---------------------------------------	--	--	--	--	--

AT 20 C 0002	COMBET Georges	28/07/2020	Aménagement d'un SPA dans maison existante	299 rue Bouvard Dessous	<b>Retiré</b> le 15/09/2020
AT 20 C 0003	COMMUNE DE VOGLANS	04/08/2020	Mise aux normes accessibilité groupe scolaire	32 chemin de Sonnaz	Accordée le 25/09/2020

<b>CERTIFICATS D'URBANISME</b>					
--------------------------------	--	--	--	--	--

CU 20 C 2025	Maître TOMASZEK	09/09/2020	Maison TERRASSON	200 rue de la Plaine	Arrêté le 10/09/2020
--------------	-----------------	------------	------------------	----------------------	----------------------

CU 20 C 2026	Maître REGNIER	10/09/2020	Terrain DUMAX-VORZET	88 montée du Four	Arrêté le 21/09/2020
CU 20 C 2027	Maître BRUNEL	24/09/2020	Succession GIRARDIN D.	239 allée de Bellevue	Arrêté le 29/09/2020
CU 20 C 2028	SCP DELAVENAY BLANC-RESPAUD	01/10/2020	Maison GAJA	174 rue Pré Fontaine	Arrêté le 05/10/2020
CU 20 C 2029	SCP HMBC	02/10/2020	Terrains COMMUNE DE VOGLANS	220/238 rue Centrale	Arrêté le 05/10/2020
CU 20 C 2030	Maître BRUNEL	02/10/2020	Maison GELLE	10 impasse de la Place	Arrêté le 05/10/2020

## **2°) Cession de voiries et de réseaux, lotissement l'Orée du lac nord**

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'Association syndicale du lotissement l'Orée du lac nord a exprimé le souhait de céder une partie des voiries et des réseaux à la commune, demande ayant donné lieu à une précédente délibération en date du 02 décembre 2019.

L'Association Syndicale Libre des propriétaires (ASL) n'étant pas propriétaire des parcelles visées, le transfert de voirie n'a pu avoir lieu.

Par conséquent, il convient de redélibérer en nommant les propriétaires de la voirie, aménageurs étant à l'initiative de la construction du lotissement.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu M. le Maire et délibéré approuve l'acquisition gratuite des parcelles cadastrées :

329	AV 0065	0ha01a99ca	lot l oree du lac
329	AV 0072	0ha18a95ca	lot l oree du lac
329	AV 0075	0ha02a48ca	lot l oree du lac
329	AV 0190	0ha00a14ca	lot l oree du lac
329	AV 0191	0ha00a13ca	lot l oree du lac
329	AV 0193	0ha02a37ca	lot l oree du lac
329	AV 0195	0ha00a17ca	lot l oree du lac
329	AV 0197	0ha00a12ca	lot l oree du lac

ainsi que leur intégration au domaine public communal.

Pour : 17 (dont 1 pouvoir)

Contre : 0

Abstention : 0

## **3°) Cession de voiries, lotissement les Cerisiers**

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'Association syndicale du lotissement les Cerisiers a exprimé le souhait de céder une partie des voiries et des réseaux à la commune, demande ayant donné lieu à une précédente délibération en date du 02 décembre 2019.

Les droits indivis sur les parcelles AW 31, AW 32 et AW 33 n'ayant pas été transférés aux propriétaires actuels, il convient d'amender la délibération précédente et d'acter que la présente cession doit s'effectuer avec les propriétaires des parcelles.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu M. le Maire et délibéré approuve l'acquisition gratuite des parcelles cadastrées :

<b>Nom du lotissement</b>	<b>N° parcelle</b>	<b>Surface à acquérir</b>
Les Cerisiers	AW 247 ex 31p	21 m <sup>2</sup>
	AW 249 ex 32 p	1569 m <sup>2</sup>
	AW 251 ex 33 p	10 m <sup>2</sup>

ainsi que leur intégration au domaine public communal.

Pour : 17 (dont 1 pouvoir)  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

#### 4°) Signature d'une convention pour la mise à disposition de terrains communaux à la SCCV Domaine d'Hélios

Par délibération du conseil en date du 31 août 2020, la municipalité a émis un avis favorable pour la mise à disposition des parcelles communales AK 31,32 et 181 pour la dépose de matériaux et d'engins nécessaires à la construction de 10 maisons à Villarcher par la SCCV Domaine d'Hélios.

Cette mise à disposition nécessite la mise en place d'une convention entre la société SCCV Domaine d'Helios et la commune afin de formaliser cet accord.

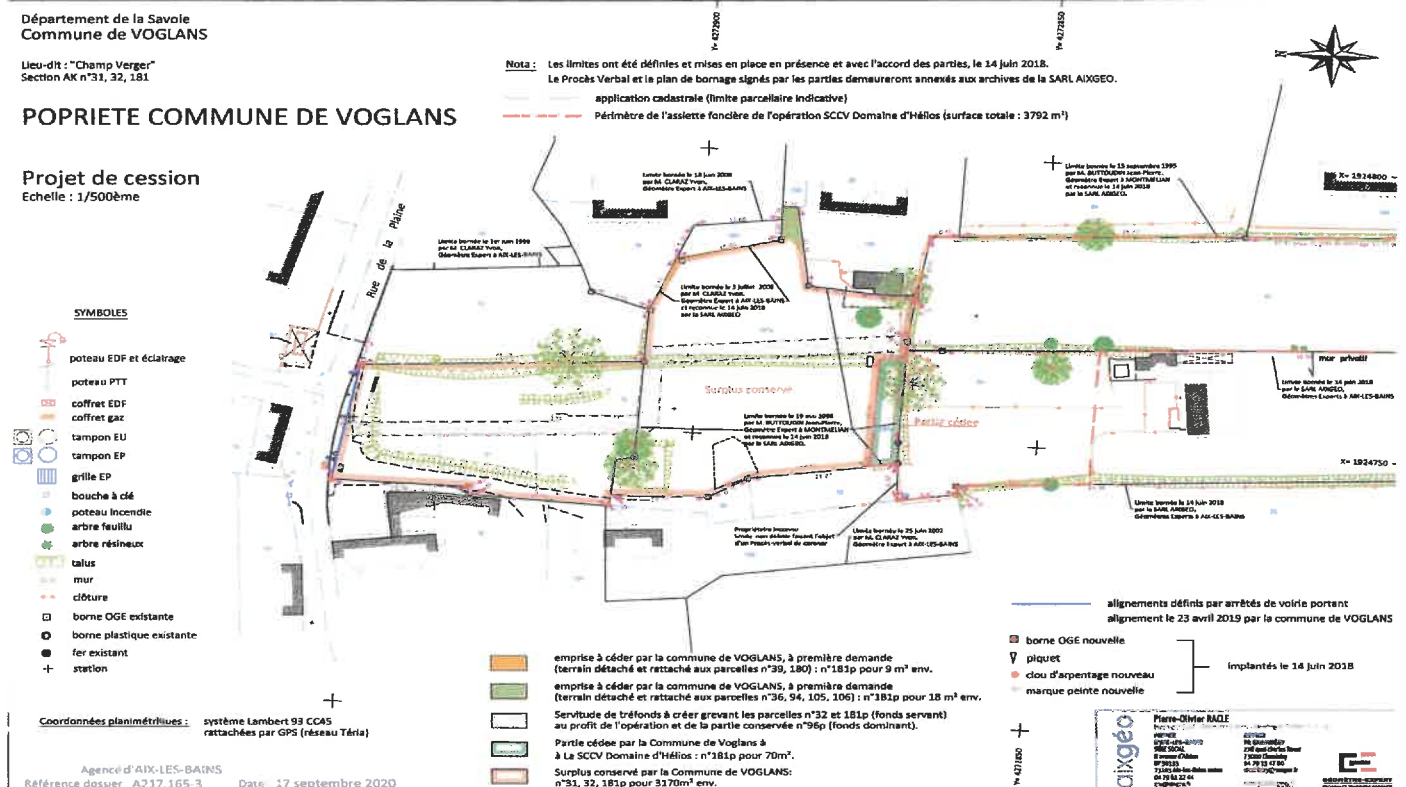
M. le maire explique que la convention n'est pas tout à fait finalisée et qu'elle devra faire l'objet d'un vote lors d'une session ultérieure.

M. Noiray interroge M. le maire pour savoir comment la situation va évoluer et que le lot de 4 maisons sera construit et habité. La servitude devra-t-elle être transférée aux nouveaux propriétaires ? M. le maire répond que ce point est effectivement à prévoir dans la convention.

Le vote est donc reporté.

#### 5°) Cession de parcelles communales à la société SCCV Domaine d'Hélios

M. le maire informe le Conseil Municipal que la société SCCV Domaine d'Helios domiciliée 576 Rte Apremont à la Ravoire a exprimé le souhait d'acquérir une petite partie des parcelles communales AK 31, 21 et 181 d'une surface de 70 m<sup>2</sup> situées à Villarcher, lieu-dit « Champ Verger » afin de pouvoir réaliser un projet de lotissement sur une parcelle annexe.



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide le projet de cession à la société SCCV Domaine d'Helios d'une bande de terrain d'une superficie d'environ 70 m<sup>2</sup> à 95 € le m<sup>2</sup> soit 6650€.

Pour : 17 (dont 1 pouvoir)  
Contre : 0  
Abstention : 0

### **6°) Motion pour une sécurisation de la traversée autoroutière**

M. le maire rappelle à l'assemblée que depuis 1977 (date de sa mise en service), l'autoroute A41 constitue un axe stratégique pour la commune de Voglans.

Facteur de développement, de connectivité et de gain de temps, le trafic n'a cessé de croître. En parallèle, notre commune s'est fortement développée : zone commerciale et concentration urbaine sur le bas de la commune.

Face à ce constat et au risque d'un accident majeur, la commune de Voglans demande à l'ensemble des autorités publiques de se coordonner et de proposer un plan d'action concret et rapide afin de sécuriser la traversée autoroutière de la commune, avec des mesures appropriées à moyen et à long terme.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, émet à l'unanimité le vœu ci-dessus exposé portant sécurisation de la traversée autoroutière sur la commune de Voglans.

Pour : 17 (dont 1 pouvoir)  
Contre : 0  
Abstention : 0

## **II – TRAVAUX**

Monsieur BURDET Eric informe l'assemblée de l'avancée des travaux en cours

### **Restaurant la Française**

La pré-réception des travaux a eu lieu le 02 octobre dernier et la réception définitive se tiendra le 16 octobre prochain à 18h30.

Il restera les façades à terminer et l'étanchéité du toit mais la cuisine est fonctionnelle depuis le 06 octobre.



### **III- PERSONNEL**

#### **1°) Fermeture d'un poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à 28 heures hebdomadaires annualisées/**

#### **Création d'un poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à 30 heures hebdomadaires annualisées**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois et leur temps de travail nécessaires au bon fonctionnement des services.

Les besoins en temps de travail au sein du groupe scolaire étant en augmentation, il est proposé d'augmenter le temps de travail d'un agent.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide la suppression d'un poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet, 28 heures hebdomadaires annualisées et la création d'un poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet, à raison de 30 heures hebdomadaires annualisées.

Pour : 17 (dont 1 pouvoir)

Contre : 0

Abstention : 0

#### **2°) Renouvellement d'une convention d'assistance et de conseil en prévention des risques professionnels**

La commune a préalablement signé une convention d'assistance et de conseil en prévention des risques professionnels avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie, arrivée à échéance en décembre 2019.

Cette convention permet de bénéficier, moyennant un coût forfaitaire modique, d'une assistance téléphonique et d'obtenir des réponses complètes par courrier électronique aux questions relatives à la prévention des risques professionnels.

Il convient donc de la renouveler.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve le projet de convention d'assistance et de conseil en prévention des risques professionnels susvisé et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'assistance et de conseil en prévention des risques professionnels susvisée, avec effet dès sa signature, pour une durée de trois ans, renouvelable une fois par tacite reconduction.

Pour : 17 (dont 1 pouvoir)

Contre : 0

Abstention : 0

#### **IV- EDUCATION ENFANCE JEUNESSE**

Mme Bernon rapporte à l'assemblée que la rentrée s'est bien passée avec les effectifs attendus : 73 en maternelle 131 en élémentaire.

On note une très forte fréquentation des services périscolaires : entre 60 à 65 enfants le soir entre la garderie et l'étude + 50 en maternelle et 105 en élémentaire au restaurant scolaire.

Une commission vie scolaire est prévue à mi-novembre.

Un bilan de l'activité de l'association Planet'Jeunes pendant l'été est ensuite présenté avec notamment un comparatif de fréquentation par enfant différent entre l'été 2019 et l'été 2020.

#### **Eté 2020 :**

LOCALITES	3-5 ans	6-8 ans	9-11 ans	Total	
DRUMETTAZ CLARAFOND	31	29	26	84	29,7%
MERY	32	18	11	58	20,6%
VIVIERS DU LAC	22	21	11	52	18,4%
VOGLANS	17	23	10	48	17%
SONNAZ	11	6	1	18	14,2%
MOUXY	3	2	3	8	
TRESSERVE	4	1	0	5	
CHAMBERY	3	0	0	3	
LA BRIDOIRE	1	2	0	3	
VAL D'ARC	2	1	0	2	
AIX LES BAINS	0	0	1	1	

TOTAL	126	103	63	282	100%
	44,7%	36,5%	22,3%		

### **Eté 2019 :**

LOCALITES	3-5 ans	6-8 ans	9-11 ans	Total	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	23	35	16	72	26%
MERY	34	17	6	55	20%
VIVIERS DU LAC	22	20	8	49	18%
VOGLANS	29	24	8	60	21%
SONNAZ	11	8	1	19	16%
CHAMBERY	6	3	1	10	
TRESSERVE	4	2	2	8	
MOUXY	3	1	2	6	
BARBY	1	0	0	1	
AIX LES BAINS	0	0	1	1	
TOTAL	132	110	45	280	100%
	47%	39%	16%		

On note une baisse de fréquentation par rapport à l'année dernière, due notamment au fait que les locaux étaient sur Méry et non sur Voglans.

Au mois de Juillet : 85 enfants en moyenne présents sur le centre.

A son maximum, le centre de loisirs a accueilli 117 enfants en même temps

Au mois d'Août : 60 enfants en moyenne présents.

A son maximum, le centre de loisirs a accueilli 112 enfants en même temps

Manque de place dû aux effectifs des enfants. Les 9-11 ans n'avaient pas de salle pendant tout l'été. Il convient donc d'anticiper le fonctionnement pour l'été prochain.

Le fait de faire trois sorties par semaine a contribué à désengorger le centre.

Reprise de l'accueil le mercredi dès la rentrée de septembre : effectifs 80 le matin 67 l'après midi

Réouverture du LAEP le lundi et vendredi, et du RAM pour les activités le mardi et jeudi.

Enfin, Mme Bernon présente un rapide bilan de la journée du 18/09 : « le défi des écoliers ».

73% des enfants de l'école ne sont pas venus en voiture ce jour-là, ce qui témoigne d'une bonne volonté des parents mais ce qui prouve aussi qu'il est possible de faire autrement.



Nom de l'école et commune : Ecole Élémentaire - Voglans										
CLASSE	EFFECTIF ELEVES CE JOUR	A PIED/ TROTINETTE/ SKATE	EN PEDIBUS	A VELO	EN COVOITURAGE	EN BUS	EN VOITURE ELECTRIQUE	EN VOITURE	% mode doux	% voiture
CP	26	10	7	1	1	0	0	6	73,1%	23,1%
CE1	27	20	1	1	0	0	0	4	81,5%	14,8%
CE1/CE2	28	9	2	2	0	1	0	14	50,0%	50,0%
CM1	29	8	6	3	1	1	2	5	72,4%	17,2%
CM1/CM2	28	20	3	0	0	1	1	4	89,3%	14,3%
<b>TOTAL</b>	<b>138</b>	<b>67</b>	<b>19</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>33</b>	<b>73%</b>	<b>24%</b>



Nom de l'école et commune : Ecole Maternelle - Voglans										
CLASSE	EFFECTIF ELEVES CE JOUR	A PIED	EN TROTINETTE	A VELO	EN COVOITURAGE	EN BUS	EN VOITURE	% mode doux	% voiture	
PS	25	6	0	1	0	0	18	28,0%	72,0%	
MS	20	7	0	3	0	0	10	50,0%	50,0%	
GS	27	7	0	3	0	2	16	44,4%	59,3%	
<b>TOTAL</b>	<b>72</b>	<b>20</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>44</b>	<b>40%</b>	<b>61%</b>	

## **V - VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE**

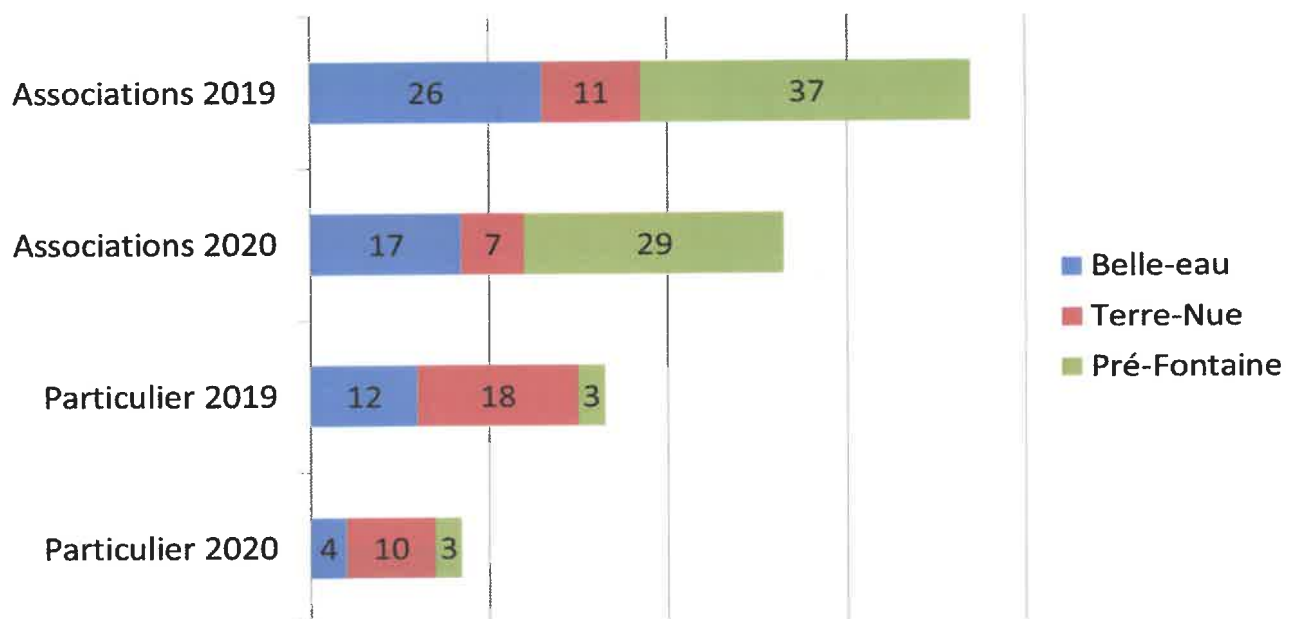
Mme Bernou prend la parole pour présenter les évènements à venir.

DATES	Thématiques	Heures	Lieux
Vendredi 9 octobre	Accueil des nouveaux arrivants	19h	Salle Terre-Nue Complexe N. Mercier

vendredi 9 octobre	<b>Rencontre littéraire:</b> Sofia AOUINE pour son roman <i>Rapsodie des oubliés</i> (Prix Flore 2019) Entrée libre Cette rencontre est organisée en partenariat avec les bibliothèques de Drumettaz-Clarafond, de Voglans, la librairie Garin et est soutenue par Savoie-Biblio et le Salon du livre d'Hermillon.	18h30	Bibliothèque du Viviers du Lac
Dimanche 1 <sup>er</sup> novembre	<b>Cérémonie commémorative</b> Rassemblement à 9h30.	9h40	Monument aux morts
Dimanche 8 novembre	<b>Vogue de la Saint Martin</b> organisée par APE	De 10h 30 à 17h	Place du Village
Mercredi 11 novembre	<b>Cérémonie commémorative</b> Rassemblement à 11h15.	11h30	Monument aux morts

Mme Bernou fait un point sur les manifestations annulées en raison du contexte sanitaire : la semaine bleue (octobre 2020), l'après midi Halloween organisé par l'association de parents d'élèves, l'exposition « Ame d'artistes » ainsi que le repas annuel des Aînés (fin novembre)  
En revanche, le loto organisé par l'ESVV Foot est juste reporté.

Elle présente ensuite un état récapitulatif des locations des salles communales de septembre 2019 à août 2020.



Septembre, novembre et février sont les mois les plus chargés (8 à 13 locations).

## **VI- DIVERS ET INFORMATIONS**

### **1°) Autorisations exceptionnelles pour les ouvertures dominicales en 2021**

Pour l'année 2021, et comme les années précédentes, il convient, après avoir consulté les commerces pour une ouverture à des actions commerciales (type portes ouvertes), et conformément aux dispositions de l'article L 3132-26 du Code du Travail, de délibérer sur les dimanches d'ouverture exceptionnelle.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, émet un avis favorable sur le calendrier 2021, relatif aux ouvertures dominicales, à savoir :

- 17 janvier 2021
- 14 et 21 mars 2021
- 30 mai 2021
- 13 juin 2021
- 03, 10 et 17 octobre 2021
- 28 novembre 2021
- 05, 12 et 19 décembre 2021

Pour : 17 (dont 1 pouvoir)

Contre : 0

Abstention : 0

M. Poulillian demande pourquoi la place de l'église n'est pas toujours ouverte au public pour générer des places de stationnement supplémentaires.

Le maire explique qu'elle constitue un parking uniquement pour les évènements tels que les mariages ou les sépultures mais qu'elle n'est pas destinée, à terme à permettre à des véhicules de stationner mais plutôt à devenir une place de vie, au centre de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le maire remercie l'ensemble des conseillers municipaux et clôture la séance. La prochaine séance est fixée au 09 novembre 2020.

Le Maire, Yves MERCIER

**Séance du 09 novembre 2020**

<b>NOM - PRENOM</b>	<b>FONCTION</b>	<b>SIGNATURE</b>
MERCIER Yves	Maire	
BERNON Martine	1 <sup>ère</sup> adjointe	
CONVERT Jacques	2 <sup>ème</sup> adjoint	
CAVALLO Sandrine	3 <sup>ème</sup> adjointe	
BURDET Eric	4 <sup>ème</sup> Adjoint	
BERNOU Malika	5 <sup>ème</sup> adjointe	
CHERPIN Anne	Conseillère municipale	
CROSET Mathieu	Conseiller municipal	
DEVEZE Ophélie	Conseillère municipale	
GARON-GUINAUD Sylvain	Conseiller municipal	
GOUJON Alain	Conseiller municipal	
NOIRAY Jean	Conseiller municipal	
PALUMBO Floriane	Conseillère municipale	
POTHIER Cédric	Conseiller municipal	
POULLILIAN Jean-Claude	Conseiller municipal	
PULLI Nadia	Conseillère municipale	
SICOLI Carmela	Conseillère municipale	
TETAZ Isabelle	Conseillère municipale	
THERME Sébastien	Conseiller municipal	